

NOUS RECRUTONS :

## ◆ 1 MEDECIN DU TRAVAIL H/F

### CONTEXTE

Dans le cadre d'un départ à la retraite, l'AISMT13 recrute un Médecin du Travail. Vous travaillerez sur le site du CNRS situé à Marseille (13009) ;

Le poste est à pouvoir en Décembre 2020. Nous proposons des aides à la mobilité géographique pour faciliter l'installation.

### PROFIL

- ✓ Inscrit auprès de l'ordre des médecins
- ✓ Titulaire de la spécialité de médecine du travail.
- ✓ Qualités requises : Bon relationnel, adaptabilité, diplomatie
- ✓ Attrait pour le secteur de la recherche, des avancées scientifiques
- ✓ Règlementation de la fonction publique- possibilité de formation prise en charge par l'AISMT13
- ✓ Avoir une connaissance de la médecine hyperbare pour le suivi des plongeurs (possibilité de formation prise en charge par l'AISMT13) mais aussi sur les RI (Rayonnements Ionisants), laser, médecine des voyages, travail en haute altitude...

### MISSIONS

Vous assurerez le suivi de l'état de santé des agents du CNRS.

Vous pilotez la mise en œuvre de la politique de prévention en santé au travail sur votre périmètre en lien avec les partenaires sociaux des sites. Vous aurez en charge :

- Les consultations médicales dans le cadre du suivi de la surveillance médicale des agents : visite d'embauche, périodique, de reprise ;
- La réalisation des études de poste, proposition des aménagements de postes ou des postes de reclassement en cas d'inaptitude partielle ;
- Participation au GHSCCT des différents laboratoires de recherche et des CSMP (Cellules Socio Médico Professionnelles). Invitation à participer au CRHSCCT
- Visites sur sites, évaluation des risques (essentiellement des risques chimiques, biologiques...);
- Mise en œuvre des actions de prévention dans des domaines variés—(risques chimiques, biologiques mais aussi TMS, travail sur écran...);
- Participation à l'animation de présentations pour les publics suivants : nouveaux entrants, assistants de prévention...

Vous disposerez de l'appui de compétences pluridisciplinaires à l'AISMT13 (Ergonomes, psychologues, Techniciens de métrologie, Techniciens de prévention, Ingénieurs de prévention).

### CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES SOCIAUX

Classification : cadre catégorie 21

Tickets restaurant

Mutuelle

Temps partiel 2 jours par semaine

Horaire de travail collectif :

- 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

⇒ Pour postuler, adresser votre candidature (CV et courrier) à [s.lebret@aismt13.fr](mailto:s.lebret@aismt13.fr)